

L
A
G
A
Z
E
T
T
E
N°
10



Créer

La MEDECINE
dans
Les Révolutions



J.J.F. Le Barbier

La Révolution Française de 1789

I. L'Etat sanitaire en 1789

Si les grandes épidémies ont disparu, la variole sévit à grande échelle et les maladies vénériennes prolifèrent. Rougeole, rubéole et typhoïde sont fréquemment rencontrées mais l'essentiel des maladies provient de la pauvreté et de la malnutrition.

La mortalité néonatale et des parturientes est importante et la mortalité infantile peut atteindre 20% selon les régions.

De mauvaises récoltes depuis 1778 et des hivers rigoureux ont entraîné une hausse considérable des prix (+75% pour le pain). Les denrées de première nécessité : pain, farine, légumes, viande, beurre, sucre et vin, deviennent rares d'où le pillage des entrepôts. Bois, charbon et chanvre viennent à manquer. La paysannerie se trouve dans la misère (la viande n'est mangée que les jours de fête et le sucre qu'en cas de maladie), de plus elle est soumise à de lourds impôts (le champart = $\frac{3}{4}$ des revenus prélevés par le seigneur, les impôts sur le sel et le vin, la corvée, les lods et ventes, les impôts à payer au Roi et au Clergé).

L'hygiène est déplorable, les ordures jonchent le sol boueux des rues, les immondices sont jetées par les fenêtres et une odeur fétide se dégage de certains quartiers.

Cependant quelques membres du corps médical militent pour remédier à cette situation et la protection sociale et sanitaire se construit peu à peu. Mais hélas, l'action révolutionnaire accorde une place plus importante à la citoyenneté politique qu'à la citoyenneté sociale consolidant ainsi les phénomènes d'exclusion et d'extrême pauvreté. Les distributions de « boîtes de secours » de médicaments et de vivres se font irrégulièrement en raison d'une prise en charge insuffisante et non coordonnée par les paroisses, les communautés de villes et les états provinciaux.

Déjà en 1776 Le Brun (médecin à Meaux) souhaitait une participation de l'Etat à la construction de magasins à grains, la surveillance des végétaux alimentaires, boissons et médicaments, l'incinération des cadavres et déchets suite aux épidémies, la réglementation des abattoirs.

Le Dr. Guillotin crée un Comité de Salubrité en 1790 dont la fonction est de rédiger un plan de constitution de la médecine en France. Ce rapport avait trait essentiellement à l'enseignement de l'art de guérir.

En 1791, ce texte fut étoffé : le titre IX intitulé « Agence de secours et de salubrité » créait dans chaque chef-lieu une agence composée de 9 membres dont 4 médecins devant s'occuper des aliments de toute espèce, eaux et vins, de la surveillance des épidémies, des soins des asphyxiés et noyés, des eaux minérales, drogues et médicaments, de la suppression du charlatanisme, de la surveillance des sépultures, marais, égouts, boucheries et abattoirs, de la salubrité des maisons de correction, prisons, hôpitaux et hospices.

Talleyrand rapporteur du projet sous la Constituante le saborda. La Législative en un an d'existence n'eut pas le temps de s'y consacrer et la Convention occupée par la guerre, les difficultés financières et les troubles intérieurs évita le sujet.

Ce n'est que sous le Directoire que les notions d'hygiène publique se répandent de nouveau et sous l'Empire en 1801 que les campagnes de vaccination et de réglementations établissements insalubres virent le jour.



La vaccination

II. L'Enseignement de la Médecine au 18^{ème} Siècle

Il était demandé aux candidats aux études médicales d'être titulaire d'une maîtrise en arts pour suivre un cursus de 4 ans sanctionné par 4 examens. Puis suivaient 2 ans ½ de licence se terminant par 4 thèses. Enfin une dissertation médicale clôturait la cérémonie de doctorat en médecine.

La Révolution mettra fin à tout ce processus. En effet en mars 1791, la Convention autorise toute personne à exercer toute profession de son choix ; ainsi les professions de médecins et pharmaciens disparaissent. La loi Le Chapelier impose l'anéantissement de toutes les corporations et en août 1792 des facultés de médecine. En Août 1793, la Convention ferme toutes les académies et sociétés savantes. Il s'en suit une catastrophe sanitaire et la prolifération de charlatans d'autant que les blessés militaires et civils arrivent en masse dans les hôpitaux. Dès lors, afin d'éviter le pire, tous les soignants doivent subir un contrôle des connaissances devant les conseils municipaux des villes.

En novembre 1794, Fourcroy invoque les besoins de l'armée en médecins puis instaure la création de trois écoles de santé pour militaires à Paris, Strasbourg et Montpellier. Le Directoire puis le Consulat en ajouteront 3 autres (Turin, Mayence et Gênes). En 1803, les examens sont rétablis, les écoles de médecine deviennent facultés et sont incorporées à l'Université Impériale en 1806 avec un enseignement axé sur la pratique plus que sur la théorie. Les diplômes deviennent nationaux.

En 1803, Fourcroy est rapporteur d'une loi stipulant que seuls les docteurs en médecine et chirurgie ainsi que les officiers de santé peuvent exercer la médecine.

Pour devenir médecin, les études durent 3 ans sanctionnées par 5 examens dont 2 en latin suivis d'une soutenance de thèse. Pour accéder au titre d'officier de santé, le candidat doit passer 4 ans de pratique à l'hôpital puis 3 examens en français. Les médecins peuvent exercer sur tout le territoire, les officiers de santé uniquement dans leur département.

Chaptal crée les grades d'externes et internes nommés par concours dès 1801 (taux de succès à l'internat : 10 à 15%).

Dans la Faculté de médecine de Paris, les enseignants sont proches du pouvoir :

Corvisart (médecin de l'Empereur) chargé des cours pratiques ; Pinel chargé des cours magistraux ; Fourcroy (conseiller d'Etat) de la chimie et de la pharmacie ; Baudelocque des arts de l'accouchement ; Cabanis (sénateur) ; Percy (inspecteur général) chargé de la pathologie externe. Sont enseignées la chimie, la pharmacie, l'anatomie, la physiologie, la médecine opératoire, la médecine légale, l'histoire naturelle, la physique, l'hygiène, les pathologies internes et externes, la pratique des accouchements.

L'enseignement des officiers de santé a lieu dans les hôpitaux militaires où les inspecteurs généraux nommés par le 1^{er} Consul vérifient leurs connaissances.

III. Les médecins révolutionnaires

Sur 1145 députés siégeant à la Constituante, on compte 21 médecins, ils appartiennent au Tiers Etat. Voici les plus célèbres :

- Cabanis : médecin, philosophe, membre de l'Institut, défenseur du sensualisme et de l'athéisme. Lié à Mirabeau et à Condorcet, il est inquiété pendant la Terreur mais épargné pour les soins gratuits qu'il dispense aux nécessiteux. Il approuve le coup d'Etat du 18 Brumaire et participe à la Constitution de 1799. Estimant qu'elle est bafouée, il s'éloigne du pouvoir et entre à l'Académie française. Napoléon l'anoblit avant sa mort.

- Marat : médecin et physicien, il s'intéresse à la lumière et à l'électricité comme soins. Disciple de Rousseau, il combat Voltaire. En 1789, il publie le « Moniteur patriote » critiquant la Constitution qu'il voudrait semblable à la Constitution britannique. Puis, il publie « l'Ami du Peuple » contre les riches et les parvenus, contre les impôts et surtout contre l'esclavage. Puis il se radicalise prônant l'élimination des royalistes emprisonnés et appelle à la généralisation des massacres. Député de Paris à la Convention en 1792, président des Jacobins en 1793, il appelle à l'insurrection. Diabétique, atteint d'une dermite herpétique ou de la gale, sa maladie dermatologique s'étend à tout le corps l'obligeant à des bains constants à base de soufre.



“La mort de Marat” J. L. David

M.A. Corday d'Armont, issue de la noblesse de Caen, descendante de Corneille, bien qu'ouverte aux idées nouvelles mais indignée par les excès de la Révolution assassine le tyran en Juillet 1793. Elle est exécutée 5 jours plus tard.

- Antoine Louis : physiologiste, chirurgien à la Salpêtrière, son rôle de médecin légiste fut déterminant dans l'affaire Calas. Il est l'un des contributeurs à l'Encyclopédie. Il étudie l'accouchement par forceps, décrit le lupus et modifie la machine préconisée par le Dr. Guillotin sous le nom de la « Louison ».
- Guillotin : fait des études de théologie avant d'étudier la médecine. Il exerce en cabinet avec Marat. Membre du Grand Orient de France, il quitte ses activités maçonniques pendant la Révolution. S'inspirant des théâtres anatomiques, il suggère que les élus du peuple se réunissent dans un hémicycle. Il devient secrétaire de la Constituante et propose une réforme du droit pénal.



L'utilisation d'un appareil mécanique pour l'exécution de la peine capitale lui paraît une garantie d'égalité car les nobles étaient décapités au sabre, les roturiers à la hache, les régicides et criminels écartelés, les hérétiques brûlés, les voleurs pendus et les faux monnayeurs bouillis.

Son idée est retenue et afin d'éviter toute torture, la loi est promulguée en octobre 1791. L'appareil est mis au point avec l'aide d'Antoine Louis et C.L. Samson, bourreau officiel.

Désolé de son impuissance à sauver quelques victimes, il quitte Paris pour ne se consacrer qu'à la médecine et à la propagation de la vaccination contre la variole. Sous le Consulat, il sera chargé d'installer un programme de santé publique en France.

Les Médecins contemporains :

- J. Etienne Esquirol, aliéniste
- F. Broussais, chirurgien
- G. Laennec, inventeur du stéthoscope
- D.J. Larrey, père de la médecine d'urgence
- J. Parkinson, neurologue anglais

IV. L'Hôpital Général en 1789. Deux exemples : Bicêtre et la Salpêtrière

Il s'agit d'une institution fondée en 1630, dirigée par un ordre laïc, la Compagnie du Saint Sacrement, afin de défendre la morale et lutter contre le protestantisme. Derrière ce parti de dévots se trouvent le Parlement de Paris, la noblesse de robe, les riches privilégiés. Leur vision de la pauvreté est répressive et moraliste (les indigents, mendiants et vagabonds sont des faignants qu'il faut enfermer et punir).

Les directeurs de l'Hôpital Général sont autonomes, leurs ressources sont considérables (taxes sur les théâtres, le commerce du vin et du bois, le legs obligatoire des internés décédés).

Mais en 1789, l'Hôpital Général est ruiné suite aux dépenses somptuaires des directeurs non contrôlés, d'une administration nombreuse et surpayée, de détournements, de marchés truqués... A Paris, l'Hôpital Général compte une dizaine d'établissements et un dans les principales villes du pays. Il y abrite les pauvres, les mendiants, les voleurs, les handicapés, les prostituées, les aliénés, les enfants abandonnés et les syphilitiques.

Il ne faut pas confondre l'Hôpital Général à la nature carcérale, manufacturière et conventuelle avec l'Hôtel Dieu installé dans plus d'une cinquantaine de villes, administré par l'Eglise, ayant pour vocation le soin et l'accueil des orphelins, indigents et pèlerins. L'Hôpital Général transfère à l'Hôtel Dieu les malades, hormis les vénériens, puisqu'il ne dispense pas de traitements.

Bicêtre : par manque de place prisonniers, pauvres et malades sont mélangés. On entend hurlements et tintement de chaînes. « Privé de pain, les corps squelettiques des hommes de tous âges, encagés, les pieds dans leurs excréments, les cheveux pleins de puces, galeux, teigneux se meurent ». Les vieillards entassés dans les salles basses sans feu l'hiver, à 6 ou 8 sur des paillasses humides se disputent les aliments. « Les aliénés, y compris les idiots, les épileptiques et les enfants infirmes, les fers au cou, aux mains et aux pieds sont privés de lumière et de feu ». Ils croupissent couverts de fange dans des loges humides à la merci de leurs infirmiers.

A la correction de Bicêtre, les petits prisonniers sont fouettés, affamés et abusés.

Restif de la Bretonne qui y a séjourné a laissé un témoignage glaçant sur la pédophilie dans cette enceinte.

En effet depuis 1750, des enlèvements d'enfants ont lieu à Paris avec un trafic dont une étape pouvait être Bicêtre. Cette prostitution infantine en particulier au Palais Royal était très lucrative et couverte par la police...

En 1790, l'Assemblée charge F. de la Rochefoucauld-Liancourt de faire un rapport sur l'Hôpital Général. Il y détaille crûment la misère et les violences qui y sévissent.

La Salpêtrière, sous l'Ancien Régime, est un lieu d'exclusion et de punition pour les femmes. Louis XV en fait don à l'Hôpital Général en 1656 pour y accueillir les enfants sans ressource, puis les mendiants qui ont l'obligation de passer par l'Hôpital Notre Dame de la Pitié afin d'y être nourris, logés, instruits et « employés aux ouvrages ». En cas de refus, ils sont fouettés ou envoyés aux galères pour les hommes, aux bains pour les femmes. En 1684, les femmes débauchées y sont admises après qu'elles aient été jugées au Grand Chatelet et promenées en charrette à travers les rues de Paris.

Progressivement la Salpêtrière reçoit orphelins, pauvres, infirmes, vieillards mais aussi prostituées, folles, voleuses, blasphématrices. Un bâtiment dit « La force » est composé de cellules de 2 m/1,5 m avec lucarne à barreaux pour enfermer les « folles » ou les débauchées dangereuses. De nombreux bâtiments sont construits, les loges, pour accueillir les aliénées « folles furieuses » non guérissables, les « folles violentes », les « imbéciles » et « folles séniles ». Certaines sont enchaînées.

Manque d'hygiène, complots, tortures y sont habituels jusqu'en 1792 où la Salpêtrière-prison se transforme en hôpital après la démission de l'Hôpital Général.

Les contagieux sont isolés, les troubles neurologiques y sont soignés et en 1807, Pinel fait enlever leurs chaînes aux aliénées.

Les Trois Glorieuses Juillet 1830



“La Liberté guidant le peuple” E. Delacroix

1. La Révolution de 1830 trouve son origine dans la promulgation par Charles X de trois ordonnances supprimant la liberté de presse, dissolvant la Chambre des Députés, modifiant la Charte Constitutionnelle. Dès le 26 juillet l'opposition républicaine et libérale s'organise (C. Perier, Mauguin, Guizot...) et les journalistes Thiers et Rémusat protestent vigoureusement. Les premières barricades se forment.

Ce sont les artisans, les employés victimes de la crise et les étudiants qui les dressent et lancent des pavés sur les forces de l'ordre.

Le Maréchal Marmont fait alors tirer sur les insurgés. L'insurrection durera 3 jours avec pour bilan 788 émeutiers et 163 soldats tués. On compte 4500 blessés. Le 2 août, le Roi abdique et confie à son cousin le duc d'Orléans, futur Louis Philippe, les rênes du pouvoir.

Chateaubriand dira « Il ne me reste qu'à m'asseoir sur les débris d'un naufrage que j'ai tant de fois prédit ».

2. Les Médecins contemporains :

P. Bretonneau (chirurgien) ; A. L. Velpeau (chirurgien) ; S. Korsakov (neurologue russe) ; A. Von Basedow (hygiéniste allemand).

3. En 1832, le choléra, né en 1826 en Inde, atteint la France et fera 19 000 victimes en 6 mois à Paris et 2000 à Marseille pour un total de 100 000 pour tout le pays.

En décèdènt : Blanqui ; Champollion ; Charles X ; Daumesnil ; Lamarque ; Jourdan.

La fin de la Monarchie de Juillet. Février 1848

1. La révolution trouve son origine dans plusieurs faits : la distribution des quartiers parisiens distincts entre privilégiés et ouvriers, le suffrage censitaire réservé à certains citoyens, les conditions d'existence très difficiles (durée du travail, misère, hygiène, criminalité), le choléra et la disette, la crise financière, les scandales, les révoltes politiques, les querelles à propos des écoles religieuses...

Tocqueville dès janvier alerte sur le climat délétère et déclare devant les députés

« Ma conviction profonde c'est que la dégradation des mœurs publiques nous amènera dans un temps court à des révolutions nouvelles ».



"Combat devant l'Hôtel de Ville"

V. Schnetz

Le 19 février, le prince Jérôme Napoléon avertit le Roi de la gravité des évènements.

Louis Philippe répond « Je ne crains rien, je suis nécessaire ».

Le gouvernement Guizot interdit les « faux banquets » qui sont en fait des réunions politiques.

Le 22 février, les étudiants se mêlent aux ouvriers dans certains quartiers de la capitale pour manifester et se diriger vers la Chambre des Députés pour demander la démission de Guizot.

L'occupation militaire de Paris est décrétée. Le 23, la garde nationale fraternise avec les manifestants. Guizot est renvoyé.

“Barricade Rue Soufflot”

H. Vernet



Dans la nuit, la provocation d'un manifestant entraîne la riposte sanglante de l'infanterie faisant 50 morts. Le 24, le Roi refuse que le Maréchal Bugeaud n'intervienne et fasse couler à nouveau le sang. Louis Philippe abdique.
Bilan : 350 morts ; 5000 blessés.

2. En novembre 1848, une nouvelle épidémie de choléra venue d'Angleterre survient. Elle fera 35 000 morts à Paris. Les catégories les plus modestes sont touchées : tailleurs, cordonniers, journaliers, chiffonniers, ramoneurs, maçons...)
La Commission de Salubrité résume ainsi l'impuissance des médecins : « Il n'était pas au pouvoir des médecins chargés de visiter et d'assainir chaque maison, de changer les mœurs des habitants, de fournir de bons vêtements, d'empêcher que la classe pauvre ne se nourrisse d'aliments de mauvaise nature, que les ouvriers restassent entassés dans des lieux bas et humides, qu'ils ne fissent des excès de boisson, enfin qu'ils ne réunissent par leur triste genre toutes les conditions nécessaires au développement de l'épidémie ».
3. Outre le choléra et le typhus, sévissent gastroentérites et fièvre typhoïde. Il est décrit dans la Gazette Médicale de Paris en 1848 : « Les derniers mois si féconds en rhumatismes, en catarrhes ont vu apparaître des fièvres continues d'un caractère particulier dont la physionomie ne pouvait être rigoureusement rapportée à l'ataxie ou à l'adynamie. Peu ou point de délire, diarrhée peu abondante, pouls mou irrégulier, ventre souvent indolent, faiblesse excessive, amaigrissement rapide, yeux éteints. La bouche et le fond du pharynx se sont tapissés d'une couche de matière grisâtre, pultacée. En présence de cette affection, la première indication était de relever les forces à l'aide de camphre, teinture de cannelle, quinquina, café noir. Après ce traitement préliminaire ne s'adressant qu'à la faiblesse, on pouvait avoir recours aux purgatifs ».
4. Les Médecins contemporains :
J. Begin (chirurgien) ; P. Broca (anatomiste) ; W. Jenner (neurologue anglais qui différencie fièvre typhoïde et typhus – ne pas confondre avec E. Jenner, père de la vaccination).

La Commune de Paris



Après la défaite de Sedan et la mise en captivité de Napoléon III, les prussiens envahissent le nord de la France et déferlent vers la capitale. L'opposition à l'Empereur menée par Gambette, J. Ferry et J. Grévy met en place un gouvernement provisoire et proclame la 3^{ème} République le 4 septembre. La défense de Paris s'organise. Le comité des 20 arrondissements réclame la guerre à outrance et appelle à la formation de la Commune de Paris. Le 16 septembre, les Prussiens encerclent Paris ; on se bat en banlieue. Le siège de la capitale débute le 19 septembre. Dix jours plus tard, la viande commence à manquer, les abattoirs à chevaux marchant à plein régime. On se bat à Argenteuil, Bezons, Créteil, Neuilly... Le Kaiser Guillaume s'installe à Versailles. Partent, en ballon de Paris, Gambetta et G. Sand. Du Mont Valérien et de Courbevoie, on tire sur les batteries prussiennes. Le 13 octobre, le Château de Saint Cloud est incendié par les canons français. A Colombes, les zouaves attaquent les troupes prussiennes. Le 24 octobre, les animaux du Jardin des Plantes sont vendus à la « Boucherie Anglaise » du Bd Haussmann qui les écoule comme « viande de fantaisie ». Le 31 octobre, Thiers négocie avec Bismarck ce qui entraîne un soulèvement des parisiens. Ces derniers occupent l'Hôtel de Ville et séquestrent les membres du gouvernement. Le 7 novembre, les Prussiens refusent de ravitailler Paris. Il n'y a plus de viande, on ne distribue que du suif. Chiens, chats et rats sont vendus en boucherie. On se bat à Vanves, Issy. La capitale est bombardée sans arrêt. Le pain est fait à base de paille. Le Gouvernement de défense de Paris proclame : « souffrir ou mourir, s'il le faut mais vaincre ». Le 28 janvier, l'armistice est signé, le siège de Paris prend fin. Le ravitaillement alimentaire s'organise. A. Thiers est nommé chef du pouvoir exécutif de la République. Le siège de Paris a fait 42 000 morts. Le 1er mars, l'Assemblée à Bordeaux ratifie la paix (Annexion par l'Allemagne de l'Alsace et de la Lorraine et 5 milliards de Francs en dédommagement). Le 9 mars, Thiers suspend cinq journaux, supprime la solde des gardes nationaux et tente de faire reprendre par l'armée les canons entreposés à Montmartre. C'est le début de l'insurrection. Thiers a mal évalué l'état d'esprit parisien : 70% d'ouvriers essentiellement républicains (la chambre est monarchiste), patriotes (refus de la capitulation) et révolutionnaires (1830-1848). Le peuple parisien estime qu'une fois désarmé, il se trouverait sans défense face aux éventuelles attaques des troupes gouvernementales or Thiers craint la présence des canons à Paris en cas d'émeute ouvrière et il justifie leur retrait en application des conventions prises avec les prussiens. D'autre part, il fait arrêter A. Blanqui révolutionnaire socialiste. Parallèlement Proudhon propose une vision égalitaire de la société à venir (droit syndical, droit de vote).

Dans la capitale, la Garde Nationale s'est autonomisée constituant une Fédération se dotant d'un comité central élu d'où le nom donné aux communards de « fédérés ». Ce comité central est au pouvoir ; il est confronté à deux problèmes : le ravitaillement et les services publics car les fonctionnaires ont quitté Paris pour Versailles. Le blocus versaillais est heureusement incomplet et les prussiens font passer fruits, légumes, blé et viande dans la capitale. Le pouvoir communal décrète la laïcisation des écoles, la séparation de l'Église et de l'État, la fixation d'un minimum salarial et la formation d'associations ouvrières. Le 2 avril, les versaillais s'emparent de Courbevoie et exécutent les prisonniers communards. En réaction, la Commune arrête des centaines de versaillais. Des insurrections en province débutent en soutien à la Commune. Le Maréchal Mac Mahon est nommé général en chef et bombarde Paris. Les exécutions sommaires reprennent.

Dans ces conditions, la Commune se radicalise prenant en modèle la révolution de 1789 : calendrier républicain, chapelle expiatoire de Louis XVI détruite, Colonne Vendôme abattue. Un comité de Salut Public est créé qui met en place une cour martiale. En même temps, l'œuvre sociale se poursuit : salaire minimum et égalité salariale hommes/femmes.

Fin mai, la Semaine Sanglante : profitant de l'ouverture d'une porte de Paris, les soldats versaillais envahissent la capitale.

Les combats sont vifs : barricades, immeubles détruits, exécutions. On se bat dans les rues, les maisons, les caves.

La Commune met le feu à l'Hôtel de Ville, au Palais de Justice et au Palais des Tuileries.

Les cours martiales font exécuter les prisonniers à la mitrailleuse. La tuerie versaillaise continue à la Roquette, au Père Lachaise.

Les femmes sont également sur les barricades : Louise Michel, Elisabeth Dmitrieff, Joséphine Marchais, Adèle Chignon...



La répression sera terrible pour elles appelées les « pétroleuses » car les versaillais les accusent d'avoir approvisionné en pétrole afin de brûler les édifices parisiens. Elles seront entassées sur des grabats infestés de puces et de poux, battues, suspendues par les poignets, condamnées aux travaux forcés, déportées, enfermées dans des cages. Une amnistie partielle leur est accordée en 1880 grâce à Victor Hugo.

On estime à 17 000 le nombre de morts pendant la Commune de Paris. 40 000 parisiens sont arrêtés. 4000 déportés, 4 700 emprisonnés, 300 bannis, 410 condamnés aux travaux forcés.

Les Médecins contemporains :

Claude Bernard (médecin, physicien) ; J.M. Charcot (neurologue) ;

P. L. N. Chernoviz (médecin polonais) ; G. Clémenceau (Pt du Conseil) ; D. Kahler (médecin allemand) ;

E. C. Lasègue (psychiatre) ; J. Paget (chirurgien anglais).

Le Mai 68 médical



Les 14, 15, 16 mai devait être présenté à l'Assemblée Nationale un texte prévoyant une sélection à l'entrée des universités d'où une mobilisation des étudiants lors des grèves qui ont suivi. En effet, depuis les années 1960, le nombre d'étudiants en médecine n'a cessé de croître : 35 000 en 1963, 59 000 en 1967.

Au sortir de mai 68, la réforme des universités adoptée avec la loi Faure en novembre, consacrera le libre accès pour tous les bacheliers à l'université et la gratuité des études universitaires.

La deuxième semaine de mai, se déclenche à la Salpêtrière une grève des infirmiers suivie de l'ensemble du personnel médical hors médecins. Puis progressivement se joignent aux grévistes certains étudiants en médecine et quelques médecins.

La troisième semaine de mai, les étudiants bloquent toutes les facultés de médecine. Ils critiquent le mandarinat universitaire et hospitalier. Ils s'organisent en comités pour rédiger un livre blanc sur leurs études et demandent que le malade soit pris en charge dans sa totalité somatique, psychologique et socio-économique en abordant leurs problèmes sexuels, affectifs, professionnels et plus seulement leurs cas organiques. Ils rencontrent un écho favorable parmi les médecins. Cependant du côté des hospitalo-universitaires émerge le syndicat autonome des enseignants en médecine (SAEM), contre-révolutionnaire qui veut instaurer l'ordre dans les facultés de médecine afin de maintenir la réputation de la profession et créer un concours d'entrée dans les études médicales. Or à Paris, le doyen de la faculté de Médecine demande « la reconnaissance du pouvoir étudiant dans toutes les structures hospitalo-universitaires, la suppression de la chaire magistrale et la constitution de départements à direction collégiale ».

Le 23 mai, après une nuit d'occupation et de débats à la « Domus Medica », siège de l'Ordre National des Médecins, les membres de son conseil accompagnés de policiers s'en prennent brutalement aux occupants.

A Broussais, P. Vernant, médecin des Hôpitaux, agrégé, fait signer une pétition contre la répression. Le Pr. P. Soulié, dont il est l'assistant, lui retire sa consultation. P. Vernant demande des excuses à P. Soulié et revendique la démocratisation du travail « abolition de la hiérarchisation du service avec réunions régulières de tous les éléments actifs : médecins, étudiants, infirmiers, secrétaires ».

Le 17 mai, l'AG vote la destitution de la chaire de cardiologie. P. Soulié obtempère un temps puis fait évincer, lorsque le calme revient, 11 chercheurs et praticiens. P. Vernant deviendra chef de Service de l'Hôpital H. Mondor qui ouvre en 1969.

A Lariboisière, les AG comportent le personnel administratif, les ouvriers, les soignants, les médecins et les élèves rassemblés.

A Cochin, les étudiants blessés hissent un drapeau rouge à l'entrée des urgences. Les syndicats pour ne pas être impopulaires demandent dans les hôpitaux publics des soins gratuits et la bonne marche des urgences ; des brassards proclament « Je suis en grève mais je soigne les malades ».

Début juin, les médecins souhaitent ouvrir des discussions avec les infirmières proposant des structures nouvelles, collégialité et démocratie.

Après la conclusion des négociations de Grenelle s'engagent les discussions de la fonction publique hospitalo-universitaire entre syndicats et le représentant du Ministre des Affaires Sociales.

Alors que le dialogue s'était bien établi, le lendemain de l'allocution du Général de Gaulle, le 30 mai, le ton change et les points abordés préalablement deviennent flous.

Néanmoins ont été acquis : la durée de travail réduite de 40 à 42 puis 41 H, 2 dimanches par mois de congé au lieu d'1, les salaires les plus bas relevés substantiellement, le droit syndical renforcé, la formation professionnelle et la promotion favorisées. Mais le démantèlement de la Sécurité Sociale n'est pas accepté ni la 5^{ème} semaine de congés payés.

Cependant, le bilan est considérable : en Mai 68 seuls 2 CHU étaient en place (St Antoine et Necker), dans les 2 ans suivants 13 CHU sont créés à Paris dans des locaux jusque là inexistantes.

Les mentalités changent : le mandarinat est aboli, d'autres pratiques médicales venues d'orient (homéopathie, acupuncture) émergent et l'approche scientifique se fait désormais avec un regard multidisciplinaire.

A l'hôpital, les stages se généralisent et des vacations de médecins exerçant en ville, attachés aux services, s'ouvrent.